

Le CAESUG et L'Ilyade vous proposent :
Mort d'une montagne au PRISME Seyssins



Jeudi 11 janvier 2024 à 19h30 (durée 1h55)

Concret et poétique, le récit d'une ascension qui déploie l'image d'une humanité perchée sur son promontoire, au bord du précipice...

Un massif imaginaire, le massif des Hautes Aigues. Un petit village, Rochebrune. Un sommet, la Grande Reine qui un jour s'effondre en partie. Guide de haute montagne, gardienne de refuge ou encore médiateur du territoire, comment les habitants de cette vallée font-ils face ?

Bulletin d'inscription et dossier à retourner jusqu'au 04 décembre 2023

Attention l'inscription vaut acceptation des règles en vigueur imposées par les salles de spectacle.

Noms et prénoms de tous les participants :

.....

Nom et adresse de votre service :

Tél port :

Email (**obligatoire** pour confirmation) :

Employeur CNRS UGA G-INP autre

Nb de places CAESUG - adultes : x **12,60 €** =

Nb de places CAESUG – jeunes (18/25 ans) : x **9 €** =

Jeunes – de 18 ans : x **6 €** =

Nb de places invités (dans la limite des places disponibles) : x **18 €** =

Pièces à fournir via [File Sender](#) à marie.besson@caesug.cnrs.fr

- Ce bulletin d'inscription dûment rempli
- Copie de la fiche de paie de l'un (ou des) ouvrant(s) droit (Retraités : fournir "l'Arrêté d'admission à la Retraite")
- Copie du livret de famille dans le cas d'inscription d'enfants ayants droit à charge et de conjoint.

Puis envoyer votre chèque à l'ordre du CAESUG (1 chèque séparé pour les personnes invitées). Chèques Vacances acceptés.
par courrier : **CAESUG UGA Service Courrier Central - DU SMH (courrier interne)**

ou **CAESUG c/o UGA - Service Courrier Central - CS 40700 - 38 058 GRENOBLE CEDEX 9 (courrier postal)**

Si vous n'avez pas accès à FileSender, envoyer votre dossier complet par courrier.

INFORMATIONS SORTIES SPECTACLES

Le CAESUG obtient un certain nombre de places auprès des salles. Si ce nombre s'avère insuffisant par rapport aux demandes de nos ouvrants droit, une sélection des demandes doit être opérée. **Dans ce cas, les personnes les plus prioritaires sont celles qui ont le moins assisté auparavant aux spectacles subventionnés par le CAESUG. En cas d'égalité, la priorité est donnée aux dossiers reçus les premiers.**